

sèvre  
loire

**CULTURE**

École de musique

École de  
**MUSIQUE**  
Sèvre & Loire

**ANNÉE**

2023 // 2024



**ÉCOLE DE MUSIQUE SÈVRE & LOIRE  
MAI 2023**

**Conception, réalisation :**  
Service communication Sèvre & Loire

**Impression :** La Contemporaine

1 200 exemplaires





Pôle Musical Sèvre,  
à Vallet



Pôle Musical Loire,  
à Divatte-sur-Loire



# EDITO



## La saison 2023-2024 est déjà en pleine préparation à l'École de musique Sèvre & Loire.

Service de la Communauté de communes Sèvre & Loire depuis septembre 2021, l'école de musique est un établissement d'enseignement artistique qui a pour objectifs l'ouverture culturelle, le développement de la sensibilité, la formation du sens esthétique à travers l'apprentissage instrumental et la pratique musicale. Les pratiques collectives, les démarches collaboratives et la pédagogie de projet sont au cœur des enseignements et contribuent au plaisir d'apprendre. Jouer, créer, imaginer, ressentir, découvrir, rêver, composer... l'école de musique se veut le trait d'union entre publics, artistes, élèves et enseignants.

La qualité de ses équipements, le professionnalisme de son équipe enseignante et la valeur de son projet pédagogique en font un lieu d'échanges, de partages et de découvertes qui ne se limite pas à l'enseignement instrumental. Les interventions en milieu scolaire, les fanfares des collèges, les classes à projet musique sont autant de dispositifs d'éducation artistique et culturelle qui illustrent le projet culturel de la collectivité et font de l'école de musique un établissement culturel de proximité qui rayonne sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Ce document synthétise les informations importantes sur l'organisation des cours et le fonctionnement de l'établissement.

Nous vous attendons donc nombreux à faire le choix d'un parcours artistique qui vous ressemble pour découvrir, partager ou vivre ensemble des moments de plaisir, d'émotions et de partages.

**Jérôme MARCHAIS,**  
Vice-président  
de la Communauté de  
communes Sèvre & Loire  
en charge de la culture

**2 pôles musicaux  
d'enseignement**

**41 professeurs**

**820 élèves  
et**

**1 750 en milieu  
scolaire"**

# A PROPOS

## DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Établissement éducatif de proximité, l'école de musique est un lieu où le vivre et le faire ensemble sont au centre des préoccupations, favorisant ainsi la réussite éducative autour des notions de plaisir et d'échange. Ouverte à toutes et tous, petits et grands, débutants ou musiciens confirmés, et forte de son équipe de 41 professeurs, l'école de musique accueille les musiciens et apprentis musiciens du territoire sur deux pôles d'enseignement : Pôle Musical Sèvre à Vallet et Pôle Musical Loire à Divatte-sur-Loire.

## Le projet de l'école s'articule autour de 4 axes :

### Enseignement artistique

Le projet pédagogique de l'école structure l'organisation des enseignements :

- Pratique collective dès le début de l'apprentissage,
- Formation musicale intégrée à la pratique instrumentale pour plus de cohérence
- Organisation des cours et ateliers par classe d'âge
- Pédagogie de projet au centre des enseignements : apprendre en faisant
- Pédagogie de groupe dans les cours d'instrument : entraide, émulation et plaisir de faire ensemble
- Ecole inclusive : des propositions pédagogiques et des parcours qui s'adaptent à chacun (troubles « DYS », personnes en situation de handicap...)

### Action Culturelle et Diffusion

C'est l'ensemble des projets et événements en lien avec l'enseignement et l'accompagnement : nourrir la pédagogie, diversifier les publics, aller à la rencontre des artistes et des œuvres (concerts d'élèves, master class / rencontres d'artistes, projets inter-écoles...).

### Education Artistique et Culturelle

- Permettre à chaque enfant et élève du territoire de s'initier au langage artistique, de diversifier et développer ses moyens d'expression à travers la pratique, d'aller à la rencontre des œuvres et des artistes.
- L'école de musique déploie plusieurs dispositifs à destination des scolaires :
  - Interventions en milieu scolaire (musique et danse) dans toutes les écoles du territoire,
  - Fanfare au collège (P.Abélard, Notre Dame, Auguste Mailloux).

### Lieu ressource

- Soutien des pratiques musicales en amateur (chorales, orchestres et groupes) en mettant des moyens matériels et humains à disposition et en accompagnant les projets
- Deux locaux de répétition mis à disposition des groupes et musiciens du territoire



... de  
l'enseignement  
artistique

- 2** Pôles d'enseignement
- Pôle Musical Sèvre à Vallet
  - Pôle Musical Loire à Divatte-sur-Loire

**41**  
professeurs

**24**  
disciplines  
instrumentales

... de  
l'éducation  
Artistique &  
Cultuelle



**19**  
écoles primaires

**1 750**  
élèves concernés

**3** fanfares  
au collège du territoire,

soit **80** musiciens

L'école  
de musique,  
c'est...



**820**  
élèves

**60**  
pratiques  
collectives



... un lieu ressource

des associations musicales  
partenaires qui répètent sur  
les 2 pôles d'enseignement,  
dont :

**4** orchestres

**1** fanfare

**1** chorale

**2** locaux de répétition à  
disposition des groupes du  
territoire

... de l'action  
culturelle &  
diffusion



**50** concerts par an

+ de **20** projets :  
création, diffusion,  
rencontres de classes et  
rencontres d'artistes...

# SCHÉMA DES ÉTUDES

## DES PRATIQUES MUSICALES

### DÉCOUVRIR

## INITIATION

### JARDIN MUSICAL

- Durée : 1 an

Enfants de 1 à 2 ans, accompagnés d'un adulte

### EVEIL MUSICAL / EVEIL MUSIQUE ET DANSE

- Durée : 1 à 3 ans

De la moyenne section au CP

### PARCOURS DÉCOUVERTE INSTRUMENTAL

- Durée : 1 ou 2 ans

Elèves de CE1, CE2

### APPRENDRE

## CURSUS PRATIQUE COLLECTIVE OBLIGATOIRE DÈS LA 1ÈRE ANNÉE

### 1ER CYCLE

- Durée : 3 à 5 ans

Phase d'engagement dans une pratique instrumentale ou vocale

À partir de la classe de CE2

### CULTURE MUSICALE

- Obligatoire de la classe de 5ème à la 3ème

Quel que soit le niveau instrumental

### 2ÈME CYCLE

- Durée : 3 à 5 ans

Phase de perfectionnement dans une pratique instrumentale ou vocale

### JOUER ENSEMBLE

## HORS CURSUS

COURS INSTRUMENTAL ADULTES

ATELIERS GUITARE / PIANO ADULTES DÉBUTANTS

PRATIQUES COLLECTIVES ADULTES

CHŒURS





# DÉCOUVRIR

Tarif  
n°01

## JARDIN MUSICAL ENFANT DE 1 À 2 ANS ACCOMPAGNÉ D'UN ADULTE

• Atelier de 45 mn

Le jardin musical est une activité d'éveil sensoriel et corporel des tout-petits par la musique. Cet atelier a pour but de développer la psychomotricité de l'enfant et l'éveiller à la musique à travers le geste, le mouvement et l'écoute. Le jardin musical est également un moment de partage et d'échange entre un adulte (parent, assistant(e) maternel(le)...) et un enfant.

### Pôle Musical Loire

➤ Mercredi 9h30

## EVEIL MUSICAL

### ELÈVE DE MS, GS ET CP

• Atelier de 45 mn

L'atelier d'éveil musical propose une ouverture sensible et ludique à la musique. Au travers d'activités sensorielles, corporelles et vocales, les tout-petits découvrent et s'initient au monde sonore, au geste musical et au plaisir de jouer ensemble.

### Pôle Musical Loire

➤ MS/GS : samedi 9h30

➤ MS/GS : samedi 11h00

➤ GS/CP : samedi 10h15

➤ GS/CP : samedi 11h45

### Pôle Musical Sèvre

➤ MS/GS : mercredi 16h15

➤ MS/GS : mercredi 17h00

➤ GS/CP : mercredi 14h30

➤ GS/CP : mercredi 15h15

Dans la limite  
des places  
disponibles

## EVEIL MUSIQUE ET DANSE

### ELÈVE DE MS, GS ET CP

• Atelier de 45 mn

Encadré par un enseignant musicien et un enseignant danseur, l'atelier d'éveil musique et danse permet de s'initier à ces deux pratiques artistiques en découvrant les gestes musicaux et les expressions corporelles dans le but de créer et d'inventer ensemble.

### Pôle Musical Loire

➤ MS/GS : mardi 16h45

➤ MS/GS : mardi 17h30

➤ GS/CP : mardi 18h15



1er semestre, du 4 septembre 2023 au 27 janvier 2024 et 2ème semestre, du 5 février au 29 juin 2024

• Cours de 40 mn

Accessibles aux enfants de CE1 et CE2, ces parcours ont pour ambition de permettre aux jeunes élèves de découvrir et d'essayer différents instruments enseignés à l'école sur un an, de les aider dans leur choix d'une pratique musicale future et de débiter l'apprentissage de la musique au travers d'un projet artistique, d'une pratique instrumentale collective. C'est également l'occasion de rencontrer les différents professeurs et de découvrir la vie d'un élève à l'école de musique. Les cours sont collectifs et encadrés par plusieurs enseignants. Les instruments sont prêtés sur le temps de cours.

Dans la limite  
des places  
disponibles



✦ Choisir 2 parcours, soit un par semestre, SUR LE MÊME PÔLE MUSICAL, dans la liste ci-dessous :

✦ L'ordre des 2 parcours sera précisé par la scolarité à la rentrée de septembre 2023, une fois l'inscription validée.

### Pôle Musical Loire

**PARCOURS A :** Clarinette / Saxophone / Violon / Alto / Piano ✦ mercredi 14h00

**PARCOURS B :** Guitare / Contrebasse / Guitare basse ✦ mercredi 14h00

**PARCOURS C :** Trompette / Cor / Trombone / Tuba / Accordéon / Percussions ✦ jeudi 18h00

**PARCOURS D :** Violoncelle / Flûte / Piano ✦ samedi 10h00

### Pôle Musical Sèvre

**PARCOURS A :** Violon / Violoncelle / Harpe ✦ lundi 18h00

**PARCOURS B :** Trompette / Trombone / Tuba / Batterie / Percussions ✦ mardi 17h45

**PARCOURS C :** Saxophone / Clarinette / Piano ✦ mercredi 14h00

**PARCOURS D :** Violon / Guitare / Flûte ✦ vendredi 18h00

# APPRENDRE

## COURS INSTRUMENTAL ET VOCAL

ÉLÈVE DÈS LE CE2 ➔ Pratique collective obligatoire dès la 1ère année, cf. P14.

Tarif  
n°03

Tarif  
n°04

	Pôle Musical Loire	Pôle Musical Sèvre
<b>BOIS</b>		
FLÛTE	➔ samedi	➔ mercredi / vendredi / samedi
HAUTBOIS	➔ jeudi	➔ lundi
CLARINETTE	➔ mardi / mercredi / jeudi	➔ mercredi
SAXOPHONE	➔ lundi / mercredi / jeudi	➔ mercredi / vendredi / samedi
CORNEMUSE	/	➔ lundi
<b>CUIVRES</b>		
TROMPETTE	➔ lundi / jeudi / samedi	➔ lundi
COR	➔ jeudi	/
TROMBONE	➔ mercredi / jeudi	➔ lundi / mardi / mercredi
TUBA	➔ mercredi / jeudi	➔ lundi / mardi / mercredi
<b>CORDES FROTTÉES</b>		
VIOLON	➔ lundi / mercredi / jeudi	➔ lundi / mercredi / vendredi
ALTO	➔ lundi / mercredi / jeudi	/
VIOLONCELLE	➔ vendredi / samedi	➔ lundi / mardi
CONTREBASSE	➔ mercredi / jeudi	/
<b>CORDES PINCÉES</b>		
GUIARE	➔ du lundi au samedi	➔ du lundi au samedi
GUIARE ELECTRIQUE	➔ du lundi au samedi	➔ du lundi au samedi
GUIARE BASSE	➔ mercredi / jeudi	➔ du lundi au samedi
HARPE	/	➔ lundi
<b>CLAVIERS</b>		
PIANO	➔ du lundi au samedi	➔ lundi / mercredi / jeudi
ACCORDÉON	➔ jeudi	/
<b>VOIX</b>		
TECHNIQUE VOCALE	➔ lundi / mardi / mercredi	➔ lundi / mardi / jeudi
<b>MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR</b>		
MAO (à partir de 12 ans)	➔ Jour et horaire à fixer à la rentrée de septembre	
<b>PERCUSSIONS</b>		
BATTERIE / PERCUSSIONS	➔ du lundi au jeudi	➔ mardi / mercredi / jeudi

Horaires de cours définis avec le professeur à la rentrée de septembre 2023.

Dans la limite  
des places  
disponibles

## CULTURE MUSICALE

### ÉLÈVE DE LA 5ÈME À LA 3ÈME

Développer son autonomie, approfondir la théorie musicale, devenir mélomane, coopérer pour la réalisation d'un projet artistique, s'ouvrir à la pratique de différentes esthétiques musicales, découvrir les groupes et orchestres du territoire, développer une pensée critique et créative, s'initier aux musiques assistées par ordinateur...

Organisé par classe d'âge quel que soit le niveau de l'élève, le cours d'une durée de 45 min est obligatoire pour les collégiens de la 5ème à la 3ème.

#### Location d'instrument

L'école de musique propose certains instruments à la location pour les élèves débutants, dans la limite des disponibilités, cf. P19.

Pôle Musical Loire	Pôle Musical Sèvre
<b>CULTURE MUSICALE CLASSE DE 5EME</b>	
mercredi 16h00	lundi 17h30
mercredi 18h30	mardi 17h15
jeudi 18h15	mercredi 16h00
<b>CULTURE MUSICALE CLASSE DE 4EME</b>	
mercredi 19h15	mardi 18h00
mardi 19h00	mercredi 16h45
jeudi 19h00	jeudi 18h15
<b>CULTURE MUSICALE CLASSE DE 3EME</b>	
mardi 19h45	mercredi 17h30
mercredi 17h45	mercredi 18h15
jeudi 19h45	jeudi 17h30

Sous réserve de modifications à la rentrée de septembre



# JOUER ENSEMBLE

## PRATIQUE COLLECTIVE, INSTRUMENTS

### ELÈVE DÈS LE CE2

- Pratiques collectives obligatoires dès la première année.
- La pratique collective est fortement recommandée pour les adultes en cours instrumental.
- La pratique collective est comprise dans les tarifs 03 et 04.

	Pôle Musical Loire	Pôle Musical Sèvre
<b>PIANO</b>		
ATELIER & ENSEMBLES PIANO	➤ jour et horaire à définir à la rentrée	
<b>GUITARES</b>		
ATELIER GUITARES 1 (1ERE ANNÉE)	➤ samedi 11h45	➤ vendredi 18h15
ATELIER GUITARES 2 (2E ANNÉE)	➤ samedi 11h45	➤ mercredi 14h45
ENSEMBLE GUITARES 1 (DE LA 3E À LA 5E ANNÉE)	➤ samedi 10h45	➤ samedi 10h30
ENSEMBLE GUITARES 2 (2E CYCLE)	➤ jeudi 19h15	➤ samedi 11h30
<b>VENTS</b>		
ATELIER VENTS 1 (1ERE ANNÉE)	➤ mercredi 14h45	➤ samedi 10h30
ATELIER VENTS 2 (2E ANNÉE)	➤ mercredi 14h45	➤ samedi 11h30
ORCHESTRE VENTS 1 (DE LA 3E À LA 5E ANNÉE)	➤ mercredi 15h45	➤ mardi 18h30
ORCHESTRE VENTS 2 (2E CYCLE)	➤ jeudi 18h45	➤ mardi 19h30
<b>CORDES</b>		
ATELIER CORDES 1 (1E ANNÉE)	➤ samedi 10h45	➤ mercredi 14h45
ATELIER CORDES 2 (2E ANNÉE)	➤ mercredi 15h00	➤ mercredi 17h00
ORCHESTRE À CORDES 1 (DE LA 3E À LA 5E ANNÉE)	➤ lundi 18h00	➤ vendredi 18h45
ORCHESTRE À CORDES 2 (2E CYCLE)	➤ vendredi 19h00	➤ lundi 18h45
<b>VOIX</b>		
CHŒUR ENFANTS (CE2/6E)	➤ Lundi 18h00	➤ mardi 17h00
CHŒUR ADOS (À PARTIR DE LA 5ÈME)	➤ mardi 19h00	➤ mardi 18h00
CHŒUR ADULTES	➤ mardi 20h30	➤ mardi 19h30



**Pôle Musical Loire**

**Pôle Musical Sèvre**

**ATELIERS JAZZ**

ATELIER JAZZ ADOS	🕒 mercredi 18h00	🕒 samedi 11h30
ATELIER JAZZ ADULTES	🕒 jeudi 20h30	🕒 lundi 20h30

**BATTERIE / PERCUSSIONS**

ATELIER BATTERIE / PERCUSSIONS (1ère année)	🕒 Jour et horaire à fixer à la rentrée	
ATELIER BATTERIE / PERCUSSIONS (2ème année)	🕒 Jour et horaire à fixer à la rentrée	
ENSEMBLE BATTERIE / PERCUSSIONS (DE LA 3E À LA 5E ANNÉE)	🕒 jeudi 18h45	🕒 mercredi 18h00

**MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR**

MAO (À PARTIR DE 12 ANS)	🕒 Jour et horaire à fixer à la rentrée
--------------------------	--

**MUSIQUES TRADITIONNELLES**

ATELIER TRADITIONNEL	/	🕒 lundi 19h10
ENSEMBLE TRADITIONNEL	/	🕒 lundi 20h10
ENSEMBLE INSTRUMENTAL ADULTES	🕒 jeudi 20h30	🕒 mercredi 19h30
PIPE BAND (ENSEMBLE DE CORNEMUSES)	/	🕒 vendredi 19h30
PERCUSSIONS BRÉSILIENNES 1 (DÉBUTANTS)	/	🕒 jeudi 19h30
PERCUSSIONS BRÉSILIENNES 2 (CONFIRMÉS)	/	🕒 jeudi 20h30
ATELIER DJEMBÉ ADULTES	/	🕒 mardi 20h30

**MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES**

ATELIERS MAA	🕒 Jour et horaire à fixer à la rentrée
--------------	--

L'école de musique se réserve le droit de modifier les horaires à la rentrée de septembre.



# PRATIQUES COLLECTIVES SEULES

## JOUER ENSEMBLE

### PRATIQUES COLLECTIVES

Possibilité de s'inscrire seulement en pratique collective, sans avoir besoin de s'inscrire aux cours individuels instrumentaux

- Durée : 1h30 pour Chœur adultes
- Durée : 1h00 pour tous les autres cours

	Pôle Musical Loire	Pôle Musical Sèvre
ATELIER JAZZ ADULTES*	➤ jeudi 20h30	➤ lundi 20h30
ATELIER DJEMBÉ ADULTES	/	➤ mardi 20h30
ENSEMBLE INSTRUMENTAL ADULTES*	➤ jeudi 20h30	➤ mercredi 19h30
ENSEMBLE TRADITIONNEL ADULTES*	/	➤ lundi 20h10
PIPE BAND (ENSEMBLE DE CORNEMUSES)*	/	➤ vendredi 19h30
PERCUSSIONS BRÉSILIENNES 1 (DÉBUTANTS)	/	➤ jeudi 19h30
PERCUSSIONS BRÉSILIENNES 2 (CONFIRMÉS)	/	➤ jeudi 20h30
CHŒUR ADULTES	➤ mardi 20h30	➤ mardi 19h30
CHŒUR ENFANTS (CE2/6E)	➤ lundi 18h00	➤ mardi 17h00
CHŒUR ADOS (À PARTIR DE LA 5ÈME)	➤ mardi 19h00	➤ mardi 18h00

\*Réservé aux adultes non débutants

# ATELIERS ADULTES DÉBUTANTS

## ATELIERS PIANO ET GUITARE ADULTES DÉBUTANTS UNIQUEMENT

Tarif  
n°05

Les ateliers adultes sont des cours d'instrument en petit collectif s'adressant à des musiciens débutants.

➤ Sous réserve de 2 inscrits minimum par cours.

➤ Inscription possible pour deux années maximum. Au-delà la réinscription ne sera pas "prioritaire".

### Pôle Musical Loire

ATELIER PIANO ➤ du lundi au samedi

ATELIER GUITARE ➤ du lundi au samedi

### Pôle Musical Sèvre

ATELIER PIANO ➤ du lundi au samedi

ATELIER GUITARE ➤ du lundi au samedi

Horaires de cours définis avec le professeur à la rentrée de septembre 2023.

# PRATIQUES AMATEURS

LES ASSOCIATIONS MUSICALES CONVENTIONNÉES du territoire répètent dans les locaux de l'école de musique Sèvre & Loire

## Cancelli Musique

ORCHESTRE D'HARMONIE

➔ mardi 20h30 / 22h30

Pôle Musical Loire

[cancelli@cancellimusique.fr](mailto:cancelli@cancellimusique.fr)

## Divate Mélodie

CHORALE

➔ lundi 20h00 / 22h00

Pôle Musical Loire

[divate.melodie@gmail.com](mailto:divate.melodie@gmail.com)

## Fanfare du Coin

FANFARE NEW ORLEANS

➔ Jeudi 20h00 / 21h00

Pôle Musical Loire

[lafanfareducoin@gmail.com](mailto:lafanfareducoin@gmail.com)

## Les Clés en fête

ORCHESTRE D'HARMONIE

➔ Vendredi 20h30 / 22h30

Pôle Musical Loire

[lesclesenfete@free.fr](mailto:lesclesenfete@free.fr)

## OCP

ORCHESTRE DE CUIVRES ET PERCUSSIONS

➔ jeudi 21h00 / 22h30

Pôle Musical Loire

[contact@ocpleloroux.fr](mailto:contact@ocpleloroux.fr)

## Harmonie de Vallet

ORCHESTRE D'HARMONIE

➔ vendredi 20h30 / 22h30

Pôle Musical Sèvre

[harmonievallet@gmail.com](mailto:harmonievallet@gmail.com)



# INSCRIPTION

## INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE

SUR

<https://bit.ly/edm-ccsl>

## RÉINSCRIPTION

**Vous ou votre enfant,  
êtes déjà inscrit  
à l'école de musique**

**Dossier à remplir en ligne  
du 31 mai au 10 juin 2023**

**Pour compléter les dossiers et valider  
l'inscription, merci de fournir :**

- Pour les allocataires : justificatif du quotient familial
- Pour les non-allocataires : avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021
- Dans tous les cas, en l'absence de document, le tarif le plus élevé sera appliqué
- Le mandat de prélèvement + un RIB si prélèvement, à télécharger sur le site de l'interco

## INSCRIPTION

**Vous souhaitez vous inscrire  
ou inscrire votre enfant à  
l'école de musique**

**Dossier à remplir en ligne  
du 21 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2023**

**Moyens et modalités de paiement**

- Prélèvement(s) en 1, 3 ou 8 fois
- Au Trésor public : à échéance, 1 ou 3 fois
- Tout ou partie du montant total peut être réglé par Chèques vacances, Pass Culture et Epass Culture collectés en une seule fois avant la première échéance.

RDV sur [interco.cc-sevreloire.fr/rubrique/ecole-de-musique/](https://interco.cc-sevreloire.fr/rubrique/ecole-de-musique/)



# TARIFS

## TARIFS CURSUS D'ENSEIGNEMENTS POUR LES HABITANTS CCSL

- A partir de 3 membres d'une même famille, une réduction de 5 % sera appliquée sur la totalité de la facture.
- Pour les usagers hors territoire de la Communauté de communes Sèvre & Loire, une majoration de 50 % sera appliquée. Grille des tarifs à retrouver en ligne, à l'adresse ci-dessus\*.
- Tarifs location d'instruments : 90 €, la location la 1ère année / 110 € la location la 2ème année / 130 € la location la 3ème année.

TARIFS DES CURSUS D'ENSEIGNEMENT POUR LES HABITANTS SEVRE & LOIRE						
Tranche Quotien Familial	INITIATION		CURSUS APPRENTISSAGE, PERFECTIONNEMENT		ATELIERS	PRATIQUE COLLECTIVE
	ENFANTS	ENFANTS	ENFANTS ADOS	ADULTES	ADULTES	POUR TOUS
	JARDIN & PARCOURS ÉVEIL MUSICAL DÉCOUVERTE				GUIWARE, PIANO	CHORALES, ORCHESTRES, ATELIERS
	Tarif n°01	Tarif n°02	Tarif n°03	Tarif n°04	Tarif n°05	Tarif n°06
0 à 400	105 €	168 €	221 €	252 €	210 €	79 €
401 à 500	116 €	173 €	247 €	284 €	231 €	89 €
501 à 600	126 €	184 €	284 €	326 €	252 €	100 €
601 à 700	137 €	194 €	305 €	357 €	273 €	110 €
701 à 800	147 €	205 €	336 €	383 €	294 €	121 €
801 à 900	158 €	215 €	368 €	410 €	315 €	131 €
901 à 1000	168 €	226 €	394 €	431 €	336 €	142 €
1001 à 1100	179 €	236 €	410 €	452 €	347 €	152 €
1101 à 1200	189 €	247 €	420 €	462 €	357 €	158 €
1201 à 1400	200 €	257 €	431 €	478 €	368 €	163 €
1401 à 1600	210 €	268 €	441 €	494 €	378 €	168 €
1601 à 1800	221 €	278 €	452 €	509 €	389 €	173 €
1801 à 2000	231 €	289 €	462 €	525 €	399 €	179 €
2001 à 2200	247 €	299 €	473 €	541 €	410 €	184 €
+ de 2201	263 €	310 €	483 €	557 €	420 €	189 €

## ECOLE DE MUSIQUE SÈVRE & LOIRE

**PÔLE MUSICAL LOIRE** - Espace Roger Jamin  
18 Boulevard Pasteur - 44 450 DIVATTE-SUR-LOIRE

**PÔLE MUSICAL SEVRE** - Espace culturel Le Champilambart  
13 route des Dorices - 44 330 VALLET



**02 51 71 52 28**

[ecoledemusique@cc-sevreloire.fr](mailto:ecoledemusique@cc-sevreloire.fr)

<https://bit.ly/edm-ccsl>

<https://www.facebook.com/edmsevreetloire>

**PORTES OUVERTES**  
de l'école de musique

Du 22 au 27 mai 2023

Les équipes vous  
accueillent sur les  
deux sites à  
Divatte-sur-Loire et  
à Vallet.

**INSCRIPTIONS  
EN LIGNE**

Réinscription anciens  
élèves du 31 mai au  
10 juin 2023

Inscription nouveaux  
élèves du 21 juin au  
1<sup>er</sup> juillet 2023